



RÉSERVATION DE MATÉRIEL

Demande à déposer 4 semaines minimum avant la date de l'évènement.

Vous recevrez un courrier vous informant de la validation ou non de votre demande en fonction du matériel disponible.

Date de la manifestation :

Nature de la manifestation :

Association :

Représentée par :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Enlèvement du matériel :

- **Le vendredi avant 16h30 (prendre rendez-vous auprès du Centre Technique Municipal au 02.98.45.69.52).**

Retour du matériel :

- **Le lundi**

Je m'engage à assurer l'enlèvement et le retour du matériel aux heures indiquées, en veillant à rendre le matériel **propre**.

Tout objet manquant ou détérioré sera facturé (chaise : 10,00 €).

La caution est fixée à 80,00 €. Le chèque de caution est à joindre à la présente fiche (à l'ordre du Trésor Public – Ville de Plouzané).

Association :

Représentée par :

Date de la manifestation :

LISTE DU MATÉRIEL SOUHAITÉ

Kit route qui comprend : <ul style="list-style-type: none">- remorque barrières- panneaux route barrée- panneaux d'interdiction de stationner- panneaux d'interdiction de tourner à droite- panneaux d'interdiction de tourner à gauche- panneaux sens interdit- panneaux sens obligatoire à droite- panneaux sens obligatoire à gauche	64 3 6 14 14 8 3 3	
Remorque barrières	56	
Grilles d'exposition	32	
Chaises	150	
Tables pliantes 1,83m	40	
Tentes parapluies 4x4	5	
Coffret électrique	3	

A Plouzané, le :

Signature :

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées via ce formulaire sont destinées à la mairie de Plouzané dans le but d'assurer la gestion des réservations de matériel.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 2016/679, la collectivité de Plouzané vous informe que les données collectées sont utilisées aux seules fins d'assurer une gestion saine et lisible des réservations de matériel. La collecte de vos données repose sur l'intérêt légitime de la collectivité à prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le suivi des prêts de matériel. Les données sont conservées pendant toute la durée durant laquelle le matériel ci-dessus défini est mis à votre disposition. Les destinataires des données, ainsi collectées, sont les services gestionnaires des réservations de matériel. En application des articles 15 et suivants du règlement susmentionné, vous pouvez, en vous adressant à la collectivité de Plouzané, bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement. Pour faire valoir ces droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante dpd@plouzane.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et les Libertés (CNIL).